

500 EXPLOITATION

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 508 000 euros
Siège Social : 375 rue Juliette Récamier, 69970 CHAPONNAY
880 438 668 R.C.S LYON

(Ci-après « **la Société** »)

DECISION PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 26 JANVIER 2026 DE RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES

SIXIEME DECISION : RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES

L'Associée Unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes arrêtés au 30 septembre 2025, constate que suite à l'affectation du résultat, les capitaux propres de la Société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés.

SEPTIEME DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président

DocuSigned by:

D93AE961C3D74A7...